



**MINISTÈRE  
DE LA COMMUNICATION  
ET MÉDIAS**

## **COMMUNIQUÉ OFFICIEL**

**Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo condamne et dénonce fermement l'attaque de son avion de chasse par l'armée rwandaise dans l'espace aérien Congolais et n'entend pas se laisser faire**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo condamne et dénonce fermement l'attaque contre l'un de ses avions Sukhoï-25 par l'armée rwandaise, ce 24 janvier 2023 vers 17h00 à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu.

Cet avion de chasse a été attaqué pendant qu'il entamait son atterrissage sur la piste de l'aéroport international de Goma. Les tirs rwandais ont été dirigés vers un aéronef Congolais volant à l'intérieur du territoire Congolais. Il n'a nullement survolé l'espace aérien rwandais. L'avion a atterri sans dégâts matériels majeurs.

Cette attaque s'ajoute à l'offensive déclenchée ce matin par l'armée rwandaise vers Kitchanga et immédiatement repoussée par les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC). Dans l'entre-temps, il est observé des colonnes de militaires de l'armée rwandaise en provenance du Rwanda pour renforcer les positions de Kibumba et Bwito en prévision d'autres actions criminelles.

Le Gouvernement considère cette énième attaque du Rwanda comme une action délibérée d'agression qui équivaut à un acte de guerre n'ayant pour objectif que de saboter les efforts en cours dans la mise en œuvre des actions convenues dans le cadre des processus de Luanda et de Nairobi pour la restauration de la paix à l'Est de la République Démocratique du Congo et dans la région des Grands-Lacs.

Par ailleurs, à quelques jours du démarrage des opérations d'enrôlement des électeurs au Centre et à l'Est du pays, le Gouvernement appelle l'attention de la communauté internationale sur la nécessité et l'urgence de maintenir la pression sur le Rwanda et le mouvement terroriste M23 pour qu'ils cessent la violence qui risque d'hypothéquer ces opérations en cette année électorale.

Enfin, bien qu'étant engagé dans les différents processus de paix précités, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo se réserve le droit légitime de défendre son territoire national et ne se laissera pas faire.

Fait à Kinshasa, le 24 janvier 2023.

---

Kinshasa-RDC

Adresse : 83, avenue TABU-LEY (ex. TOMBALBAYE), Bâtiment RATELSCO (RTNC 2). Commune de la Gombe. Kinshasa-RDC

● Courriel : [info@communication.gouv.cd](mailto:info@communication.gouv.cd) ;

● Site web : <https://communication.gouv.cd>

● Réseaux sociaux : @com\_mediasRDC